

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne

Relevé de décisions – Jeudi 24 juillet 2025

Présidence de Monsieur
Kenza OCCANSEY

Membres présents : Marie-Josée BALDUCCHI (en ligne), Christiane BARRET (en ligne), Sylvain BOUCHERAND (en ligne), Jean-Karl DESCHAMPS (en ligne), Sylviane GIAMPINO (en ligne), Christèle GRAS-LE-GUEN (en ligne), William MAROIS (en ligne), Marie-Hélène MEYLING (en ligne), Kenza OCCANSEY, Martine VIGNAU (en ligne), Marianne TRIVIDIC (en ligne).

Membres excusés : Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, Julian LAMARE, Grégoire TIROT.

Collège des garants : Sandrine RUI (en ligne).

Invités participants : Chloé GEYNET (chercheur-observateur), Thierry GERMAIN (chercheur-observateur), Judith FERRANDO (collectif d'animation), Frank ESCOUBES (collectif d'animation), Olivier MERELLE (collectif d'animation), Léa ANGULO (évaluateur).

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant (CCTE) s'est réuni, jeudi 24 juillet 2025, sous la présidence de M. Kenza OCCANSEY, et a arrêté les décisions suivantes :

VALIDATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 17.07.25

Le Comité de gouvernance adopte le relevé de décisions du 17.07.25 sans réserve.

SCHÉMA D'AVANCEMENT DE LA PHASE DE DÉLIBÉRATION

Le Comité de gouvernance valide le déroulé de la session 3. Il acte la méthodologie de travail de mise en récits de l'articulation souhaitable des différents temps de l'enfant, permettant de créer un socle commun entre les conventionnels.

Il souligne la nécessité de :

- Mettre l'enfant, son bien-être et ses besoins au cœur de la construction des récits ;
- Garder un équilibre entre temps scolaire, périscolaire, extra-scolaire, temps des parents, temps libre ;
- Penser des récits systémiques et globaux qui permettent de percevoir l'ensemble des thématiques et enjeux du sujet ;
- Laisser la place aux idées novatrices des conventionnels en s'affranchissant des cadres institutionnels contraignants ;
- Garantir une continuité entre la session 3 et les travaux des sessions précédentes.

S'agissant de la mise à disposition d'éléments généraux consacrés au budget, le Comité de gouvernance adopte :

- D'une part, la mise à disposition d'une fiche pédagogique sur le budget et les moyens, en appui au socle documentaire ;
- D'autre part, l'organisation d'une audition de 2 à 3 experts en session 3 afin de dresser un état des lieux sur le budget et les moyens alloués à l'enfance.

Les membres du Comité de gouvernance ont été invités à transmettre des ressources ainsi qu'à accompagner la prise de contact des auditionnés.

De manière globale, concernant le choix des auditionnés pour les sessions de la Convention à venir, il a été convenu de mêler des profils experts et chercheurs avec des professionnels au contact des enfants qui puissent rapporter une expérience de terrain.

PRODUCTION DU LIVRABLE FINAL

Le Comité de gouvernance acte le report de la décision relative à la production du livrable final à la réunion suivante.

Les membres du Comité de gouvernance ont néanmoins souligné la nécessité de prévoir un temps d'échange avec les conventionnels lors des sessions prochaines sur le plan du livrable ainsi que sur le déroulé de sa production.

ATELIERS TERRITORIAUX

Un point d'étape sur les ateliers territoriaux a été présenté, faisant état de 20 ateliers programmés, dont 9 ayant déjà eu lieu. Les membres du Comité de gouvernance ont été invités à organiser la répartition de leur présence aux prochains ateliers territoriaux via un Doodle partagé.